

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE_2026_041

Modification du tableau des emplois

Le neuf juillet deux mille vingt-six, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjouls, sous la présidence de Thierry SOLIER.

Étaient présents : Esther CHUREAU, Arnaud CURVELIER, Jean-Michel DAUMAS, Jaclyn MALAVAL, David HERRARD, Eric DESCOTTE, Anne-Sophie BOURASSEAU, François LEROY, Eric SAQUET, Thomas CHAUCHARD, Jean-Jacques ACHACHE, Tony BEDEL, Thierry SOLIER, Philippe CAVALIER, Nicolas GALIERES, Sylvie LARRAZ, Jean BLANCHOT

Étaient représentés : Sylvain MOLINES représenté par David HERRARD

Secrétaire de séance : David HERRARD

Date de convocation : 01 juillet 2026

Délégués du comité syndical		
En exercice : 29	Présents : 17	Pouvoirs : 1
Résultat du vote		
Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu ses délibérations DE_010_2018 du 16 avril 2018, DE_2020_034 du 9 septembre 2020 et, DE_2021_009BIS du 25 mars 2021, DE_2021_035 du 30 septembre 2021, DE_2021_018 du 17 juin 2021, DE_2024_004 du 8 février 2024, DE_2024_026 du 20 septembre 2024, DE_2025_002 du 13 février 2025, DE_2025_015, DE_2025_016, DE_2025_017 du 22 mai 2025, DE_2025_037 du 4 décembre 2025, DE_2026_007, DE_2026_008 et DE_2026_009 du 29 janvier 2026, DE_2026_021 du 26 février 2026, DE_2026_040 du 9 juillet 2026 relatives à la durée hebdomadaire de travail et à la création ou suppression d'emplois,

Considérant la création d'un emploi de chargé(e) de mission en charge du Contrat Eau et Climat, à compter du 15/10/2026, le Président indique la nécessité de modifier le tableau des emplois.

À l'unanimité, le comité syndical, après avoir délibéré,

Approuve le tableau des emplois du syndicat mixte comme suit :

Date de transmission de l'acte: 09/07/2026
Date de reception de l'AR: 09/07/2026
048-200080547-DE_2026_041-DE
A G E D I

Délibération	Filière	Cadre d'emploi	Catégorie	Temps de travail	Effectifs budgétaires au 01/07/2026	Effectifs pourvus au 1/07/2026	Effectifs budgétaires au 15/10/2026	Effectifs pourvus au 15/10/2026
DE_010_2018	EMPLOI PERMANENT							
DE_2020_034 DE_2021_009 BIS	Administrative	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	B	35h00	1	1	1	1
DE_2021_035 DE_2021_018 DE_2024_004 DE_2024_026 DE_2025_002 DE_2025_015 DE_2025_016 DE_2025_017	Technique	Ingénieur territorial OU Technicien principal 1 ^{ère} classe OU 2 ^{ème} classe	A OU B	35h00	0	0	1	1
DE_2025_037		Technicien principal 1 ^{er} classe	B	35h00	1	1	1	1
DE_2026_008 DE_2026_009 DE_2026_010 DE_2026_021 DE_2026_040		Technicien principal 2 ^{ème} classe	B	35h00	4	4	4	4
EMPLOI NON PERMANENT								
	Technique	Technicien territorial	B	35h00	0*	0*	0*	0*
		Technicien territorial	B	35h00	2**	2**		
		Technicien territorial	B	30h00	2***	2***		
TOTAL					10	10	7	7

*Accroissement temporaire d'activité 6 mois Chargé(e) de l'élaboration du contrat territorial Tarn-a mont à compter du 1^{er} octobre 2025 – poste non pourvu

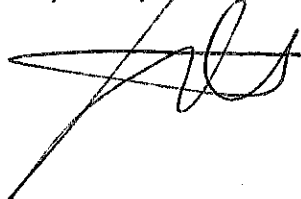
**Accroissement saisonnier d'activité ambassadeurs des cours d'eau à compter du 15 juin 2026 jusqu'au 31 août 2026

***Accroissement saisonnier d'activité 2^{ème} gardien des rivières à compter du 15 juin 2026 jusqu'au 31 août 2026

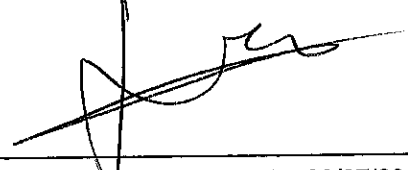
Rappelle que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget 2026.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjouls, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le Président, Thierry SOLIER



Le Secrétaire de séance, David HERRARD



Date de transmission de l'acte: 09/07/2026
Date de réception de l'AR: 09/07/2026
048-200080547-DE_2026_041-DE
AGEDI

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 09/07/2026
et publié ou notifié
le 16/07/2026

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Date de transmission de l'acte: 09/07/2026
Date de réception de l'AR: 09/07/2026
048-200080547-DE_2026_041-DE
A G E D I